

INFORMATIONS RENTREE SECTION ESTHETIQUE 2019-2020

Matériel obligatoire :

- 1 cadenas pour le vestiaire (avec le double des clefs ou code)
- 1 paire de ballerines noires
- Disques à démaquiller
- Coton hydrophile
- Boîte de mouchoirs en papier
- Alcool modifié à 70°
- Antiseptique doux
- Gel hydro-alcoolique
- Démaquillant pour les yeux biphasés (celui dont vous avez l'habitude de vous servir)
- 2 gants éponge foncés (uniquement pour le 1ère bac pro)
- 1 mug blanc sans anse (Gifi ou la Foir'fouille)

Journée professionnelle :

Tous les jeudis, la section esthétique sera en tenu professionnelle de vente. Cette tenue sera composée d'un tailleur noir (jupe ou pantalon) ou d'une robe noire.

Le reste du temps, une tenue correcte est exigée. Les leggings, les jeans troués, délavés, les baskets (et toutes les chaussures qui s'en rapprochent), les mini shorts et mini jupe sont interdits.

Dates de PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) :

Nous vous rappelons que les stages font partie intégrante de la formation, qu'ils sont obligatoires et évaluatifs. Les élèves peuvent déjà commencer leurs recherches et si elles sont fructueuses, demander une convention dès la rentrée pour valider leur place auprès de leur maître de stage.

	<u>CAP1</u>	<u>CAP2</u>	<u>2°BAC</u>	<u>1°BAC</u>	<u>T°BAC</u>	<u>BTS1</u>	<u>BTS2 option A Management</u>	<u>BTS2 Option B Formation Marques</u>
<u>Stage 1</u>	25/05 Au 13/06	02/12 Au 21/12	03/02 Au 22/02	18/11 Au 21/12	18/11 Au 21/12	25/05 Au 27/06	06/01 Au 22/02	06/01 Au 22/02
<u>Stage 2</u>	15/06 Au 04/07	03/02 Au 22/02	15/06 Au 04/07	02/06 Au 04/07				